



Lettre à Paul Martin

CCAAC / ACPSGE Ottawa 10 Mar 05

Ottawa, 10 mars 2005

Le très honorable Paul Martin
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Monsieur le premier ministre,

À l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance, nous étions très heureuses de vous entendre dire lors du congrès libéral qu'une promesse faite doit être tenue. C'est dans ce contexte que nous sollicitons une rencontre avec vous dès que vous le pourrez afin d'en savoir davantage sur la manière dont votre gouvernement entend actualiser sa promesse en matière de services de garde.

Notre organisation représente plus de 140 000 parents, intervenantes en services de garde, chercheurs et étudiantes, groupes de femmes, organismes de lutte contre la pauvreté et de justice sociale, syndicats, associations de personnes ayant des limitations fonctionnelles et communautés rurales. Nous sommes voués à la promotion de services de garde à l'enfance de qualité, inclusifs, financés par l'État, sans but lucratif et accessibles à tous. Comme vous, nous voulons que le Canada puisse se vanter d'ici dix ans d'être doté « d'un système de services éducatifs et de garde à l'enfance de classe internationale ».

Les cinq milliards annoncés dans le budget fédéral ne peuvent être considérés que comme un acompte en regard de la promesse de votre gouvernement. En effet, il ne s'agit que d'un volet de votre engagement en matière de services de garde. Ce n'est pas le respect dans sa totalité de la promesse que vous avez faite aux enfants du Canada lors de la dernière campagne électorale. L'argent ne peut à lui seul transformer en un système de bonne qualité, universel et inclusif, accessible et favorable au développement un ensemble de services inégaux et insuffisants, comme c'est le cas actuellement. Il faut faire beaucoup plus pour concrétiser les principes QUAD. Outre un financement accru et soutenu, il faudra des mécanismes concrets de reddition de comptes, des politiques bien élaborées et des plans de mise en œuvre clairement définis de manière à bâtir un système qui permette à tous les enfants du Canada d'avoir les mêmes chances au départ.

Le budget fédéral a soulevé plus de questions qu'il n'a fourni de réponses quant à la manière dont votre gouvernement s'y prendra pour atteindre ses objectifs en matière de services de garde.

Voici quelques-uns des points que nous souhaitons aborder avec vous : Comment ferez-vous pour faire en sorte que les provinces et territoires investissent effectivement les 700 millions du Fonds en fiducie dans des services de garde qui mettent de l'avant les principes

QUAD? Ce fonds est un bienfait des plus avantageux pour les provinces et territoires – ils obtiendront du financement sans avoir à respecter de conditions, sans avoir à déposer ni définir de plans d'action et sans même avoir à préciser s'ils ont réellement l'intention d'affecter les crédits du fonds à des services de garde.

Est-ce que votre gouvernement prévoit toujours conclure une entente multilatérale en matière de services de garde avec les provinces et territoires? Nous ne savons rien d'une prochaine rencontre fédérale, provinciale et territoriale ni de la stratégie de votre gouvernement pour faire progresser le dossier. Quelles sont les possibilités de signer des ententes bilatérales avec des provinces qui, comme le Manitoba et l'Ontario, sont prêtes à mettre en œuvre leur plan mais doivent attendre à cause de la réticence des autres provinces? Par exemple, dans son discours du budget provincial le 8 mars dernier, le gouvernement du Manitoba déclarait « Bien que ce budget ne tienne pas compte de la contribution fédérale, une fois une entente signée, nous affecterons tous les crédits additionnels pour les services de garde provenant du gouvernement fédéral à la réalisation de notre plan d'action quinquennal en matière de services de garde. Ce nouvel investissement renforcera un des meilleurs systèmes de services de garde au pays ».

Quels sont les mécanismes que votre gouvernement entend mettre en place pour inciter les provinces et territoires à rendre compte de l'utilisation qu'ils feront des crédits fédéraux durant l'année financière 2006-2007 et au-delà? Quand votre gouvernement introduira-t-il une loi sur les services de garde et exigera-t-il des provinces et territoires qu'ils fassent de même pour obtenir du financement, tel que promis lors de la dernière campagne électorale fédérale? Votre gouvernement soumettra-t-il un rapport au Parlement pour rendre compte des progrès du Canada dans l'instauration d'un système de services de garde de bonne qualité?

Les enfants et les parents du Canada espèrent depuis plus de deux décennies que leurs gouvernements tiennent enfin leurs promesses en matière de services de garde. Beaucoup de ces enfants ont grandi et ont maintenant des enfants. Il ne faudrait pas les faire attendre encore.

Nous reconnaissons et apprécions le fait que votre gouvernement ait agi en vue de satisfaire à sa promesse en matière de services de garde en accordant ce premier versement significatif. Cependant, comme vous l'avez dit, une promesse demeure toujours une promesse. Et la promesse de votre gouvernement porte sur bien plus que du financement.

Nous attendons avec impatience l'occasion de vous rencontrer pour discuter des réponses aux questions que nous soulevons et pour vous faire part de nos idées – lesquelles sont fondées sur des recherches internationales de très haut niveau et sur l'expérience – quant aux prochaines étapes pour développer au Canada un système de services éducatifs et de garde à l'enfance de bonne qualité.

Veillez recevoir, Monsieur le premier ministre, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Debra Mayer
Jamie Kass

Coprésidentes
Conseil des défenseurs des services de garde à l'enfance